

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DU PETROLE ET DES ENERGIES

GES-PETROGAZ

Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers
et de Renforcement des Capacités institutionnelles

CREDIT N°6053-SN

Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration d'une stratégie nationale de contenu local dans le secteur du pétrole-gaz

Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. **La grille de notation qui sera utilisée en vue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, est jointe aux TDR.**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017 et aout 2018, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Et Le dossier de candidature doit être rédigé en version française

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de

groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Fondée sur les qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le Règlement.

Selon cette méthode, au terme de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, le consultant le plus qualifié et expérimenté sera seul invité à remettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, être invité à négocier le marché. La grille de notation est jointe aux termes de référence.

Les services attendus sont détaillés dans les termes de référence qui peuvent être demandés par courriel à l'adresse ndeveangele.ndiaye@mpe.gouv.sn ou téléchargés du site web du Ministère du Pétrole et des Energies : www.energie.gouv.sn.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures.**

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **vendredi 14 octobre 2022 à 16 heures précises.**

**GES-PETROGAZ, Almadies Zone 17 Nationale 1 juste derrière Philipp Morris
Almadies, Dakar-Sénégal**

Téléphone : +221 76 88 38 48

Email : ndeveangele.ndiaye@mpe.gouv.sn